



AVEC VOUS POUR LA VIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président :

François Pierson

Président adjoint :

Frédéric Maisonneuve (*Groupama-Gan*)

Vice-présidents :

Stéphane Daeschner (*MMA*)

Geneviève Jurgensen (*fondatrice de la Ligue
contre la violence routière*)

Trésorier :

Philippe Randot (*président du comité de Paris
de l'association Prévention Routière*)

Secrétaire :

Stéphane Pénet (*directeur des assurances de
biens et de responsabilité de la FFSA*)

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Automobile Club Association :

Christian Gerondeau

Fédération nationale des transports

routiers (FNTR) : François Branche

Union routière de France (URF) : Claude Cham

AXA France : Éric Lemaire

Fédération nationale des syndicats

d'agents généraux d'assurances (AGEA) :

Jean Mesmin

Assemblée des départements de France

(ADF) : Alain Hethener

Association des maires de France (AMF) :

Martial Passi

Association des paralysés de France (APF) :

Serge Dexet

Fédération française du motocyclisme

(FFM) : Jean-Pierre Moreau

Comité des constructeurs français

d'automobiles (CCFA) : Christian Peugeot

Conseil national des professions de

l'automobile (CNPA) : Francis Bartholomé

Generali : Jean-Benoît Bordes

GMF : Valérie Cohen

Allianz : Édouard Binet

Union nationale des familles de
traumatisés crâniens (AFTC) :

Marie-Christine Cazals

Christiane Cellier : Fondation Anne Cellier

Jean-Guy Fontaine : Président

du comité d'Ille-et-Vilaine de l'association

Prévention Routière

Charles Mercier-Guyon : Président

du comité de Haute-Savoie de l'association

Prévention Routière

« QUAND JE RESSORS D'UNE ACTION
DE PRÉVENTION DANS UNE ÉCOLE,
J'AI L'IMPRESSIION D'AVOIR FAIT
QUELQUE CHOSE D'UTILE POUR LA SOCIÉTÉ »

JULIE, BÉNÉVOLE

SOMMAIRE

BILAN 2015 DES ACCIDENTS P. 4 - 5

LE RÉSEAU DE L'ASSOCIATION P. 6 - 7

NOTRE EXPERTISE PÉDAGOGIQUE P. 8 - 9

LES ACTIONS 2015

- LA FORMATION DES ENFANTS ET DES JEUNES **P. 10 - 11**
- LA FORMATION DES CONDUCTEURS **P. 12 - 13**
- INFORMATION ET SENSIBILISATION **P. 14 - 17**

UN ACTEUR MAJEUR DU DÉBAT PUBLIC P. 18 - 19

LES RESSOURCES FINANCIÈRES P. 20 - 21

L'ANNÉE 2015 EN CHIFFRES P. 22 - 23

PLUS QUE JAMAIS, PARIONS SUR LA PRÉVENTION

La tristesse et la colère dominent face aux chiffres 2015 de la mortalité routière orientés une nouvelle fois à la hausse ! Tristesse de voir qu'il faut remonter 35 ans en arrière pour connaître deux années de hausse successives alors que la baisse s'installait clairement depuis l'hécatombe des 18 000 tués de l'année 1972. Colère de constater que les 80 décès supplémentaires inscrits au cruel palmarès de cette année sont principalement dus à la vitesse, mettant ainsi à mal l'efficacité des radars, instruments phares de la lutte contre la mortalité routière.

Les deux dernières années, tout comme les premiers mois de 2016, éloignent la France de l'objectif fixé à 2 000 tués en 2020. Un constat trop souvent présenté comme une fatalité au risque de provoquer un relâchement général, voire de démotiver les plus engagés.

Notre association n'est pas de ceux-là. Bien au contraire. L'expertise accumulée depuis plus de 65 ans et l'incalculable pouvoir des actions de sensibilisation engagées au quotidien sur l'ensemble du territoire nous permettent de garder confiance et de continuer à parier sur la prévention pour faire bouger les comportements au bénéfice de tous les usagers de la route. Cependant, notre rôle de pédagogue seul ne suffit plus. Nous devons également devenir des lanceurs d'alertes afin de pointer certains faits, certains risques ou certaines populations vulnérables.

Des faits qui démontrent, par exemple, les effets pervers des avertisseurs de radars associés à la plupart des applications pour smartphone destinées initialement à informer les automobilistes de l'évolution du trafic. Affranchis du risque d'être flashés, les conducteurs dépassent les limitations de vitesse comme le démontrent les statistiques qui pointent

une croissance de 4 km/h sur autoroute et de 2 km/h sur route.

Des risques nouveaux, comme la somnolence, le stress, l'usage du téléphone que ce soit à des fins personnelles ou professionnelles, la consommation de stupéfiants...

Et enfin des populations vulnérables, comme c'est le cas des enfants de moins de 13 ans dont la mortalité stagne depuis 2006. Impossible pour l'association Prévention Routière de rester insensible à cette situation ! Voilà pourquoi nous avons placé l'année 2016 sous le signe d'un manifeste qui porte cinq revendications et un objectif : zéro enfant tué sur nos routes !



ÉDITO

FRANÇOIS PIERSON
Président de l'association Prévention Routière



3 464 TUÉS
SUR LES ROUTES FRANÇAISES

ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE PAR TYPE D'USAGERS EN 2015¹

pour les
automobilistes
(1 798 tués)

+8 %

-3 %

pour les
usagers de
deux-roues motorisés
(768 tués)

-7 %

pour les
piétons
(463 tués)

-5 %

pour les
cyclistes
(151 tués)

pour les
usagers de
poids lourds
(58 tués)

+4 %

pour les
autres usagers
(226 tués)

+4 %

1. Bilan provisoire

« J'ENCOURAGE L'ASSOCIATION À POURSUIVRE SON ŒUVRE DE PRÉVENTION POUR LUTTER CONTRE LES ACCIDENTS ET LA MORTALITÉ »

JEAN, BÉNÉVOLE



BILAN 2015 DES ACCIDENTS

Selon le bilan provisoire de l'Onisr (Observatoire national interministériel de sécurité routière), 3 464 personnes ont perdu la vie en 2015 sur les routes de France métropolitaine, soit 80 de plus que l'année précédente (+2,4 %).

Des résultats d'autant plus décevants qu'il s'agit de la deuxième année consécutive de hausse de la mortalité routière, événement inédit depuis 1980, après une année 2014 qui enregistrait déjà une augmentation de 3,5 %.

Toutefois en 2015, les autres indicateurs diminuent : le nombre de blessés (-3,6 %), de blessés hospitalisés (-1,8 % soit 492 personnes de moins) et le nombre d'accidents corporels (-3,6 %).

L'augmentation de la mortalité est particulièrement sensible sur autoroute (50 décès de plus) et touche essentiellement les automobilistes (+8 %, soit 135 personnes tuées de plus). En revanche, l'année 2015 a enregistré, par rapport à 2014, une baisse de la mortalité chez les piétons (-7 %), les cyclomoteuristes (-10 %), les cyclistes (-5 %) et les motards (-1 %).

Les principaux facteurs d'accidents

Les accidents et la gravité de leurs conséquences s'expliquent par une combinaison de facteurs liés au conducteur, au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours... Les facteurs humains, en particulier, apparaissent dans plus de 90 % des accidents corporels.

Parmi les éléments explicatifs de la détérioration de la sécurité sur les routes en 2015, un relâchement des conducteurs, avec une hausse des vitesses pratiquées, le développement de distractions au volant (appels téléphoniques, SMS, emails sur les smartphones), et la permanence des comportements à risque tels que la conduite sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, les excès de vitesse ou encore la négligence des équipements de sécurité (21 % des automobilistes tués ne portaient pas la ceinture de sécurité), peuvent être invoqués.



Un appel à une remobilisation générale et au rétablissement de l'égalité de tous les citoyens devant la loi

Si le contrôle-sanction automatisé a prouvé son efficacité au cours de la dernière décennie pour lutter contre les vitesses excessives et inadaptées, son action a été progressivement fragilisée par le développement de certaines pratiques (non-dénonciation des salariés infractionnistes, trafic de points, signalement communautaire des radars et des présences des forces de l'ordre...) qui visent à contourner le système et à accentuer le sentiment d'impunité d'une partie des conducteurs. Parmi les exemples de signaux négatifs, les avertisseurs de radars devenus illégaux en 2011,

reprennent du terrain. En effet, depuis, de nombreuses applications accessibles sur smartphones et objets connectés ainsi que certaines communautés de réseaux sociaux ont largement fidélisé des millions d'utilisateurs de la route dans le but, parfois unique, de déjouer les contrôles routiers.

Notre association appelle l'ensemble des acteurs, usagers comme pouvoirs publics, à se remobiliser pour lutter efficacement contre l'insécurité routière. Elle demande ainsi que l'égalité de tous les citoyens devant la loi soit rétablie et renforcée grâce à la mise en œuvre des mesures annoncées en 2015, ainsi que l'application effective de la loi visant à interdire toutes sortes d'avertisseurs communautaires de radars et de forces de l'ordre.

Situation de la France par rapport à ses voisins européens

Avec 54 personnes tuées sur les routes par million d'habitants et par an (2015), la France se situe au-dessus de la moyenne européenne (51,5).

Les pays dont la mortalité routière recule le plus vite ces dernières années sont la Grèce, le Portugal et l'Espagne. Avec 36 personnes tuées sur les routes par million d'habitants et par an (2015), l'Espagne est d'ailleurs sur le point de rejoindre les pays modèles en matière de sécurité routière : Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suède et Danemark.





138 VOLONTAIRES
EN SERVICE CIVIQUE

DONT 102 ENGAGÉS EN 2015
ET 36 EN 2014

LE VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE

Créé en 2010, le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert aux 16-25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Accessible sans condition de diplôme, le service civique se traduit par des missions indemniées, d'une durée de 6 à 12 mois pouvant être réalisées en France ou à l'étranger.

L'association Prévention Routière accueille depuis fin 2011 des jeunes volontaires en service civique.

Intégrés dans les équipes de bénévoles, ils animent notamment des séances d'éducation routière sur les pistes, des ateliers de sensibilisation dans les lycées ainsi que des actions à destination des seniors. Ils participent également activement à la préparation des actions, à leur promotion (PowerPoint, réalisation de vidéos...) et plus globalement au dynamisme de nos comités.

En 2015, **138 volontaires** (dont 102 engagés en 2015 et 36 en 2014) ont effectué leur mission dans toutes les régions de France. **Ils ont contribué à 17 % de l'ensemble des actions de terrain de l'association.**



« ÊTRE BÉNÉVOLE POUR L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE, POUR MOI, C'EST SE SENTIR UTILE »

JÉRÉMY, BÉNÉVOLE



LE RÉSEAU DE L'ASSOCIATION

La force de notre association repose sur le maillage que nous avons tissé au fil des années sur l'ensemble du territoire. Nos directions régionales et nos comités départementaux, accompagnés des bénévoles et des volontaires, sont mobilisés et mènent des actions au quotidien.

Des missions régionales confirmées

En 2015, les 18 régions récemment mises en place ont confirmé leurs compétences stratégiques et managériales. Les objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés par le centre national sont déclinés par les directeurs régionaux en collaboration avec les responsables de tous les comités départementaux qu'ils supervisent.

Les programmes d'actions régionaux établis en début d'année couvrent nos domaines prioritaires : éducation routière dans les écoles, actions menées auprès des jeunes et dans les lycées, actions en entreprises, auprès des seniors.

Les directeurs régionaux, pilotes des plans d'actions, s'assurent des moyens humains dans les départements tant en termes de bénévoles que de volontaires en service civique. Promouvoir le recrutement, la formation ou l'animation des équipes fait partie

intégrante de ces plans d'actions. De même, le directeur régional supervise les budgets prévisionnels établis dans chaque département afin de veiller à l'équilibre des recettes et des dépenses de chaque comité.

Cette coordination régionale permet un rapprochement des différents départements du territoire et un échange de bonnes pratiques. De plus, les moyens dont dispose l'association au niveau de la région peuvent ainsi être optimisés. Enfin, ce niveau a permis de fluidifier l'information et la communication au sein du réseau grâce notamment aux réunions périodiques interdépartementales initiées par les directeurs régionaux. Ces derniers sont réunis trimestriellement au centre national pour échanger et communiquer sur la feuille de route, en termes d'actions et de budget de l'association.



Des ateliers sont organisés à ces occasions afin d'identifier et d'approfondir la connaissance des outils mis à la disposition des comités et des directeurs régionaux.

Enfin, un comité de direction du réseau, composé de six directeurs régionaux, se réunit pour accompagner le déploiement de cette organisation et la mise en œuvre des projets initiés par le centre national, garantissant ainsi une meilleure proximité du centre national avec les acteurs de terrain.

Les bénévoles de l'association

Le bénévolat

Les 1 500 bénévoles de l'association jouent un rôle essentiel dans l'animation des comités et la conduite des actions qui sont menées sur le terrain. Intervenant dans les écoles, les entreprises et lors de manifestations publiques, ou participant à certaines actions militantes (relations publiques, recherche d'adhérents et de donateurs, relais des campagnes nationales...), ils ont mené 50 000 actions partout en France en 2015.

En 2015, pour les remercier de leur engagement, l'association a décerné à 60 d'entre eux une médaille d'honneur et à 14 autres un témoignage de reconnaissance.

Parmi ces bénévoles, les 52 présidents occupent une place particulière en participant à l'animation des comités et à leur représentation auprès des partenaires locaux.

Feuille de Route, la lettre interne du réseau, leur est adressée 5 fois dans l'année pour les informer de toute l'actualité de l'association.

Afin de renforcer et d'homogénéiser les capacités d'intervention des bénévoles, les comités et le centre national ont organisé près de 140 formations tout au long de l'année, dont certaines financées par le Fonds de développement de la vie associative (FDVA).

Par les formations généralistes, celles sur un domaine d'activité particulier (entreprises, seniors, alcool et stupéfiants) ou encore sur des outils de prévention (simulateurs 4RM, modules interactifs...), les bénévoles ont pu renforcer leurs compétences pédagogiques à destination des différents publics.

Mécénat de compétences

Cette année, 14 comités départementaux ont bénéficié de l'appui de 14 salariés mis à disposition de l'association dans le cadre du mécénat de compétences (l'entreprise fait don à l'association du temps de travail de ces salariés) pour animer les actions de prévention en direction de tous les publics.





1,2 MILLION
D'ENFANTS SENSIBILISÉS
PAR AN

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN 2015

La Direction de l'éducation et de la formation de l'association Prévention Routière est **dirigée par Emmanuel Renard** qui a rejoint l'association en 2002, après avoir encadré pendant plus de dix ans, des programmes de prévention dans le domaine de la santé et en particulier au sein de l'Institut Pasteur.

Titulaire d'un DESS en sécurité routière, **Arnaud Le Lay** a intégré l'équipe en 2006 en tant que **formateur et concepteur d'outils pédagogiques**.

Eric Fétiveau est, au sein de cette équipe, en charge **des formations de formateurs**. Il a rejoint le centre national en 2010 après une expérience « terrain » de vingt ans au comité de l'association Prévention Routière de l'Essonne.

L'équipe s'est étoffée fin 2015 avec l'arrivée de **Nicolas Reignier**, titulaire d'un master 2 de **psychologie des apprentissages**.

« LES PISTES D'ÉDUCATION SONT UN FORMIDABLE OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR LES ENFANTS, ADULTES EN DEVENIR »

GUY, BÉNÉVOLE



NOTRE EXPERTISE PÉDAGOGIQUE

Depuis plus de 65 ans, l'association Prévention Routière met son expertise pédagogique au service de l'éducation routière pour sensibiliser les plus jeunes.

Dès sa création en 1949, l'association Prévention Routière s'est fixée comme objectif prioritaire l'éducation routière des enfants. En 1952, « pour attirer l'attention des jeunes sur quelques règles essentielles de sécurité », elle organise au Salon de l'enfance, des épreuves de circulation sur la première piste d'éducation routière jamais créée. L'expertise pédagogique de l'association qui l'a conduite à créer cet outil pédagogique ne s'est depuis jamais démentie. En effet, pour l'association, l'éducation dès le plus jeune âge constitue le levier essentiel pour faire évoluer les comportements sur la route.

Ainsi, depuis sa création, l'éducation routière est restée la priorité de l'association. Au fil des années, son champ d'action s'est étendu et elle mène aujourd'hui des interventions d'éducation et de sensibilisation à tous les

âges de la vie, de la maternelle aux seniors en passant par les collégiens, les lycéens et les salariés des entreprises, et cela, pour tous les modes de déplacement.

L'association Prévention Routière est agréée par le ministère de l'Éducation nationale et par le ministère de la Jeunesse. De plus, elle est depuis 2010 sous convention avec le ministère de l'Éducation nationale et la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR). Cette convention a permis de renforcer les actions menées par l'association auprès des jeunes et en particulier auprès des lycéens et élèves des centres de formation des apprentis (CFA).

Pour mener à bien ses actions d'éducation, le centre national de l'association dispose d'une direction entièrement consacrée à ce domaine d'activité (voir encadré) et dont le rôle est triple.



La Direction de l'éducation et de la formation :

- définit les contenus d'éducation routière en fonction de l'évolution des modes de déplacement et de l'accidentalité ;
- réalise des supports pédagogiques adaptés à l'âge et aux modes de déplacement des publics auxquels ils s'adressent ;
- forme les intervenants (bénévoles, volontaires en service civique, policiers, gendarmes) qui mènent les actions sur le terrain.

Chaque année, la Direction de l'éducation et de la formation réalise en parallèle trois à quatre nouveaux projets. Chaque projet suit un processus de conception et de réalisation rigoureux en sept étapes :

- analyse des besoins et de l'existant ;
- constitution du groupe de travail ;
- rédaction du cahier des charges ;
- réalisation d'un pré-projet ;
- tests auprès du public concerné ;
- finalisation du projet et diffusion ;
- évaluation.

Enfin, l'association Prévention Routière est depuis toujours force de proposition auprès des pouvoirs publics pour faire avancer la place de l'éducation routière au sein des établissements scolaires. Ainsi, en 2015, elle a obtenu la mise en place d'un dispositif obligatoire de sensibilisation aux risques routiers dans les lycées et CFA.

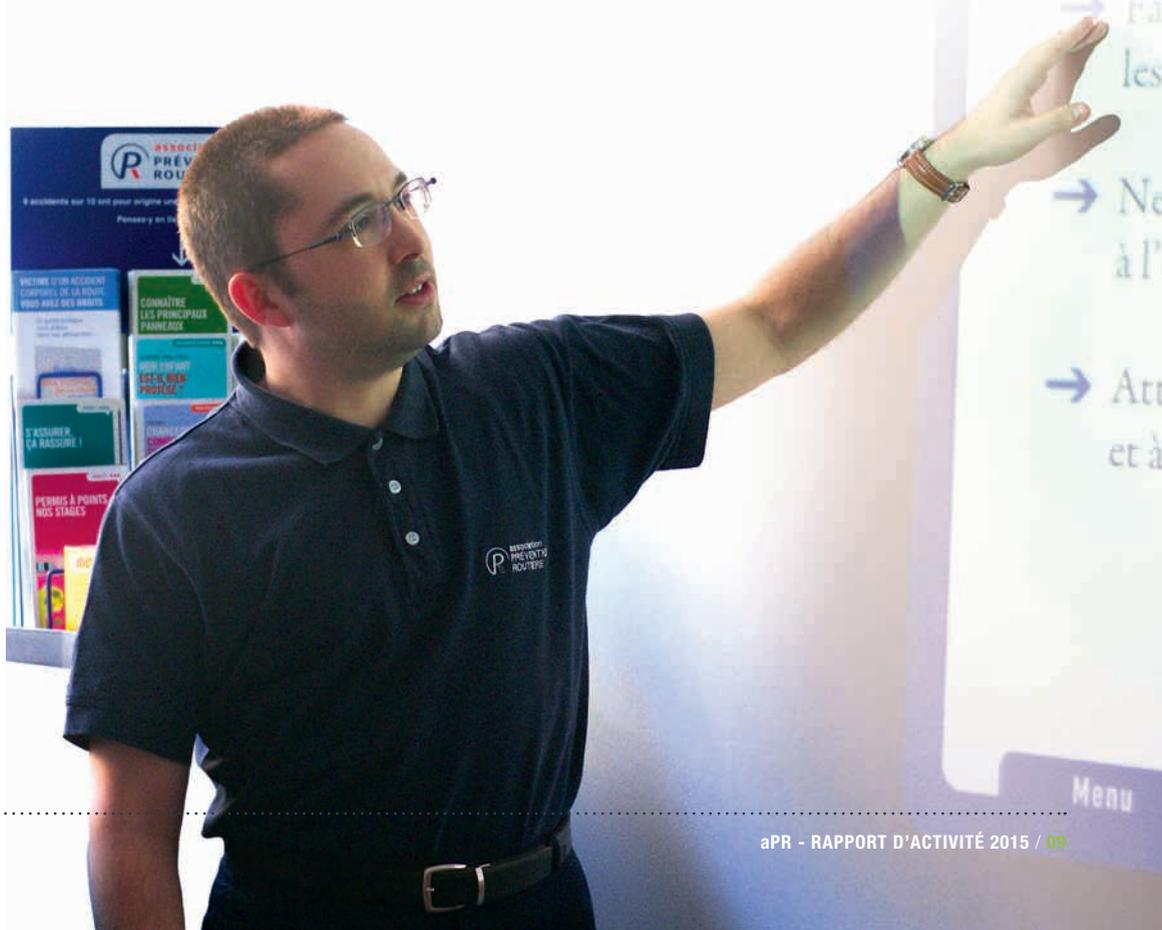
En effet, les 15-17 ans sont particulièrement exposés. En cause l'accès à la conduite d'un scooter et les retours de soirées alcoolisées dans des véhicules conduits par leurs aînés.

L'association s'attache également à valoriser les projets d'éducation routière menés par les enseignants. Pour cela, elle a créé en 2008 avec Assureurs Prévention, le concours des Clés de l'éducation routière. Ce concours a pour objectif de récompenser et de faire connaître les initiatives les plus originales et les plus marquantes des

enseignants ou des établissements scolaires en matière d'éducation routière.

Depuis sa création, 33 établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, CFA et instituts médico-éducatifs (structures qui accueillent des enfants et des jeunes en situation de handicap) ont été récompensés.

Les lauréats de la sixième édition se verront remettre leurs trophées lors d'une cérémonie qui se tiendra en 2016, au ministère de l'éducation nationale.



« DEPUIS PLUS DE 20 ANS, JE CONSTATE À QUEL POINT LE TRAVAIL DE PRÉVENTION AUPRÈS DES ÉLÈVES EST NÉCESSAIRE ET FRUCTUEUX »

WILLIAM, BÉNÉVOLE

ACTIONS 2015 : LA FORMATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

L'association Prévention Routière intervient à tous les niveaux de la scolarité, de la maternelle au lycée mais aussi dans les instituts médico-éducatifs qui accueillent des enfants et des jeunes en situation de handicap.

L'association Prévention Routière intervient à la demande des enseignants et mène des actions éducatives adaptées aux types de déplacement des enfants et des jeunes (piéton, cycliste, cyclomotoriste ou futur automobiliste). L'association met également à disposition des enseignants et avec le soutien d'Assureurs Prévention, une collection de supports pédagogiques : *Sur les pas de Tom et Lila, Être piéton, L'Enfant à vélo, Moduloroute, Cyclo expérience, Alcool, cannabis et conduite ou encore Histoires d'automobilité.*

En 2015, l'association a sensibilisé 1,2 million d'enfants et de jeunes

Ces actions sont animées par des intervenants en éducation routière formés par l'association : forces de l'ordre, employés et policiers municipaux, bénévoles et volontaires en service civique. En 2015, 380 nouveaux intervenants d'éducation routière (31 stages) ont ainsi été formés par l'association Prévention Routière.

Route et prévention



Un nouveau support de l'association pour un nouveau dispositif pédagogique obligatoire dans les lycées et CFA

Depuis la rentrée scolaire 2015, tous les élèves entrant en lycée et en CFA doivent obligatoirement suivre une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière. Pour aider les enseignants à mener à bien cette obligation et pour permettre à nos bénévoles d'intervenir à leurs côtés, l'association a mis au point, en partenariat avec Assureurs Prévention, un nouveau support d'intervention intitulé *Route et prévention*. Ce support propose 3 activités multimédia d'une heure chacune environ.

Activité 1 : Quizz

Cette activité se présente sous la forme d'un quizz d'une dizaine de questions portant sur le permis de conduire, les éléments de sécurité et les risques routiers. L'objectif est de présenter le permis de conduire et de sensibiliser les jeunes aux risques auxquels ils sont exposés.

Activité 2 : Enquête

Cette activité s'appuie sur le témoignage de deux jeunes accidentés pour faire prendre conscience aux élèves des dangers de l'alcool et de la fatigue, montrer qu'un accident est toujours la conséquence d'une accumulation de facteurs et faire comprendre qu'en agissant sur ces derniers, on peut l'éviter.

Activité 3 : Campagnes

Cette activité propose aux élèves d'étudier plusieurs campagnes françaises et étrangères de sensibilisation aux risques routiers et de se positionner sur les messages qu'elles véhiculent.



Objectif Mobilité

Un nouveau support pour les enfants et les jeunes en situation de handicap



Réalisé avec le soutien de la Fondation PSA Peugeot-Citroën, *Objectif Mobilité* constitue, pour les jeunes en situation de handicap mental, une première approche des apprentissages nécessaires à l'acquisition de l'autonomie dans leurs déplacements à pied, à vélo, en voiture et en bus. Pour chacun de ces quatre types de déplacement, trois activités distinctes et complémentaires sont proposées : des jeux interactifs, des ateliers en extérieur et un journal de bord.

Les jeux

Objectif Mobilité propose 10 jeux éducatifs multimédia portant sur les déplacements des piétons, cyclistes, passagers de voiture et de bus. Chacun des 10 jeux est précédé d'un didacticiel (module destiné à l'apprentissage). Ce dernier est conçu pour être animé par le formateur avec un groupe d'élèves. Le jeu est réalisé par l'élève (seul ou en binôme). Il permet d'appliquer et de mémoriser, de manière ludique, les notions abordées dans le didacticiel.

Les ateliers

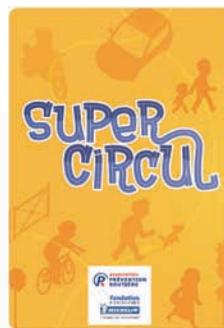
Au nombre de 17, les ateliers sont prévus pour être réalisés en milieu réel ou en milieu protégé. Ces ateliers permettent de concrétiser les notions vues au cours des jeux.

Lors de ces ateliers, les élèves sont invités à prendre des photos qui seront utilisées dans le journal de bord.

Le journal de bord

Après avoir transféré les photos prises lors des ateliers sur l'ordinateur, les élèves doivent les associer aux illustrations rencontrées lors des jeux. Le journal de bord permet ainsi aux élèves de faire le lien entre les situations fictives des jeux et les situations réelles.

Super Circul



Un jeu pour les centres de loisirs et les temps d'accueil périscolaire

Depuis 2013, les municipalités ont l'obligation de mettre en place au sein des écoles primaires le temps d'accueil périscolaire. Ce temps, indépendant du temps scolaire,

constitue un moment privilégié pour des activités de découverte, d'éveil et d'épanouissement. Le domaine de la prévention des risques routiers y trouve une place de choix.

Ainsi, en 2015, notre association a réalisé avec le soutien de la Fondation d'entreprise Michelin, un jeu pouvant être utilisé dans ce cadre et dans toute manifestation à destination des enfants (centres de loisirs par exemple).

Intitulé *Super Circul*, ce jeu est destiné à être animé par les intervenants de l'association Prévention Routière, et s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. Son objectif est de contribuer à leur faire acquérir les bons comportements lorsqu'ils se déplacent à pied, à vélo, en voiture et en transport en commun. Les enfants sont répartis en équipe et, à tour de rôle, doivent répondre à une question requérant leurs connaissances ou réaliser un défi sollicitant leur expérience de la route et leur agilité à vélo. À chaque bonne réponse ou réussite, l'équipe remporte une pièce d'un puzzle. Le but est de recomposer le plus rapidement un puzzle de 6 pièces puis d'analyser la situation qu'il représente en identifiant les bons et les mauvais comportements figurant sur le puzzle. Au-delà de son aspect ludique, ce jeu est un moyen privilégié pour aborder la prévention des risques routiers, essentielle à la sécurité des enfants.



« CONDUIRE, C'EST ACQUÉRIR LES BONS RÉFLEXES ET ÊTRE CONSCIENT DE LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE PRUDENT »

PIERRE, BÉNÉVOLE



ACTIONS 2015 : LA FORMATION DES CONDUCTEURS

FACILITER L'INSCRIPTION AUX STAGES

Afin de promouvoir les stages qu'elle organise, la Prévention Routière Formation a mis en place en 2015 un nouveau site d'inscriptions en ligne :

www.recuperation-points-permis.org.

Elle dispose par ailleurs de plusieurs outils de communication :

- une affiche et un dépliant d'information
- un numéro national : **0970 809 088**
- des partenariats avec le portail www.permisapoints.fr et depuis fin 2015, avec le portail www.stages-points.fr.



L'association Prévention Routière est un acteur majeur de la formation continue des conducteurs, en particulier des conducteurs infractionnistes, des salariés des entreprises et des conducteurs seniors.

Les stages de sensibilisation pour conducteurs responsables d'infractions

La Prévention Routière Formation organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière. Ces stages s'adressent aux titulaires du permis de conduire souhaitant reconstituer partiellement leur capital initial de points. Ils concernent également les conducteurs à qui le procureur de la République propose ou rend obligatoire la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. Ainsi, la Prévention Routière Formation contribue à introduire une dimension pédagogique dans l'application des sanctions pénales.

En 2015, 25 855 personnes ont suivi un stage de sensibilisation à la sécurité routière à la

Prévention Routière Formation. Parmi celles-ci, 8934 conducteurs ont suivi un stage de récupération de points (y compris des titulaires du permis probatoire) et 16921 personnes ont été accueillies dans le cadre d'une décision judiciaire. Ces stages sont organisés en étroite collaboration avec les parquets.

Les actions de sensibilisation en milieu professionnel

En 2015, l'association Prévention Routière a mené plus de 1700 actions à destination des salariés des entreprises qui ont permis de sensibiliser près de 60 000 personnes.

Ces formations sont destinées aux personnels des entreprises utilisant un véhicule dans le cadre de leur mission professionnelle ou dans le cadre de leurs déplacements domicile-trajet.



L'association propose plusieurs types d'intervention :

- des actions de sensibilisation sous forme de conférence sur les enjeux des risques routiers et d'ateliers interactifs (simulateur alcoolémie, test Code de la route, réactiomètre...);
- des actions de formation réalisées sous l'égide de la Prévention Routière Formation, organisme de formation professionnelle agréé. De nombreuses thématiques y sont traitées : la tâche de conduite (le conducteur et ses limites, la vigilance...), les nouveautés réglementaires (permis à points, mesures récentes...), l'alcool et la conduite, la vitesse ou encore l'écomobilité.

Les séances de sensibilisation des conducteurs seniors

Les seniors représentent plus de 17% de la population française. Pour leur permettre de rester autonomes dans leurs déplacements le plus longtemps possible, les comités de l'association Prévention Routière leur proposent depuis plusieurs années des séances de sensibilisation et d'échanges. En 2015, plus de 30 000 personnes ont bénéficié de ces actions.

Celles-ci s'appuient largement sur l'utilisation du support d'intervention multimédia *Conduite senior : restez mobile !* réalisé par l'association Prévention Routière et Assureurs Prévention. Ces conférences

auxquelles peuvent s'ajouter des ateliers pratiques, sont l'occasion de faire le point sur les nouveautés du Code de la route (nouveaux panneaux, nouvelles réglementations...), de conseiller les seniors sur les manœuvres avec lesquelles ils sont souvent peu à l'aise : franchissement d'un giratoire, entrée sur voie rapide... Enfin, ils permettent d'échanger sur les principaux facteurs de risque : alcool, médicaments, téléphone...

Ces actions sont réalisées en partenariat avec les collectivités locales, associations de retraités, assureurs ou caisses de retraite partenaires.

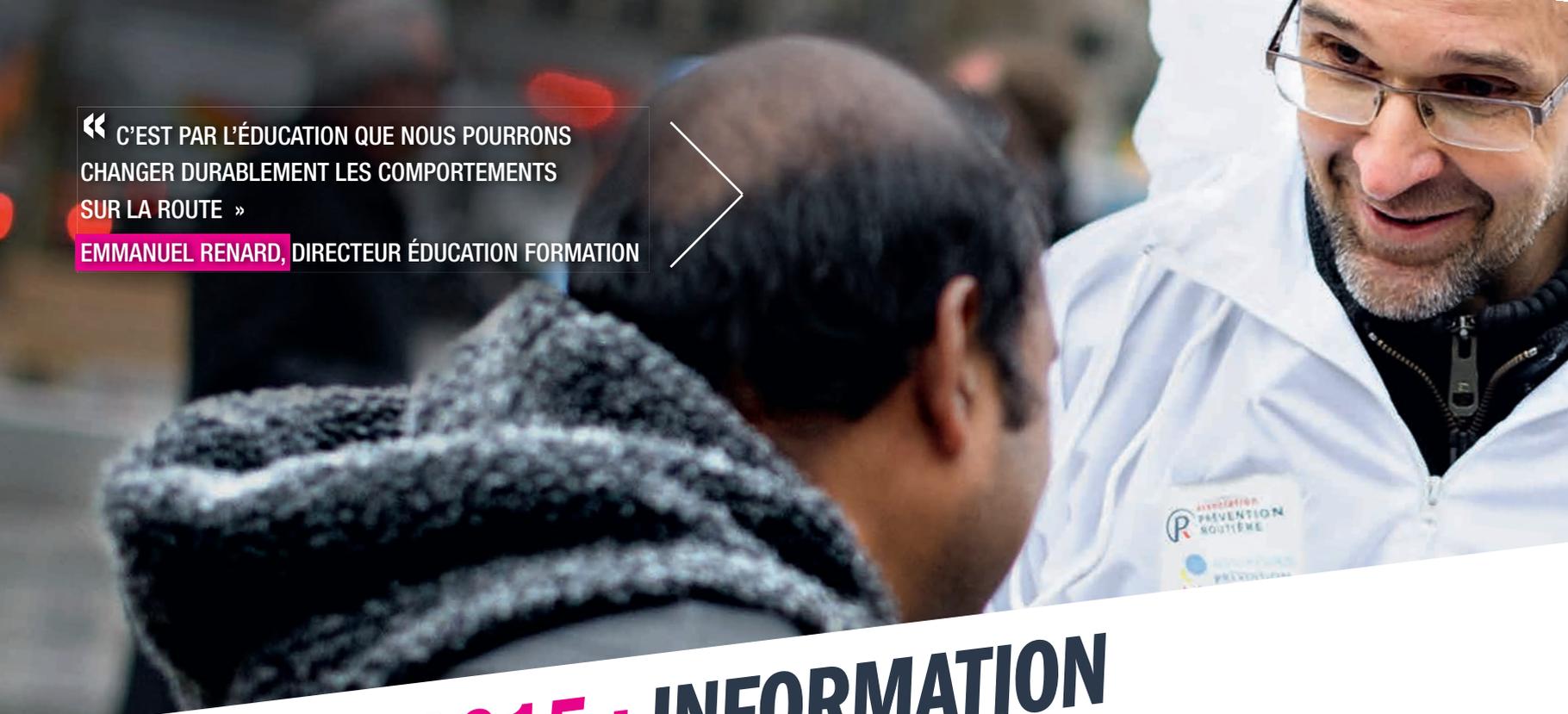
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE FORMATION

La Prévention Routière Formation, association présidée par Claude Mathon, ancien avocat général à la Cour de cassation et procureur, prolonge l'action de l'association Prévention Routière dans le domaine de la formation des conducteurs.

La Prévention Routière Formation élabore depuis plus de 20 ans des contenus pédagogiques centrés sur l'analyse des comportements.

Il s'agit d'amener les participants à échanger, à prendre en compte les réalités physiques de la conduite et les difficultés relationnelles qu'elle suscite, à évacuer leurs préjugés et à concevoir leurs infractions comme des atteintes potentielles à leur sécurité et à celle des autres usagers.





« C'EST PAR L'ÉDUCATION QUE NOUS POURRONS
CHANGER DURABLEMENT LES COMPORTEMENTS
SUR LA ROUTE »

EMMANUEL RENARD, DIRECTEUR ÉDUCATION FORMATION

ACTIONS 2015 : INFORMATION ET SENSIBILISATION

Sensibilisation et information sont au cœur de la mission de l'association Prévention Routière. Indispensables pour toucher le grand public, les campagnes de sensibilisation s'adressent à tous les usagers, quels que soient leur âge ou leur mode de déplacement. Elles sont en général menées avec le soutien de partenaires, au niveau national comme à l'échelon local.

Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes et auprès de publics variés

En 2015, l'association a mené une dizaine de campagnes et d'opérations de sensibilisation avec différents partenaires. **En juin**, après avoir réalisé une étude révélant que 1 conducteur sur 2 a des doutes sur la signalisation routière au volant (voir encadré), elle a proposé aux automobilistes, en partenariat avec Carglass® et Allianz France, de tester leurs connaissances du Code de la route de manière ludique sur le site www.defidelaroute.fr. Douze questions représentatives de l'examen du Code la route (vitesse autorisée, panneaux de signalisation, distance de sécurité...) ont été posées pour inciter les participants à améliorer leurs connaissances, en leur délivrant des conseils complémentaires de prévention routière.

Toujours en juin, l'association a activement participé à la 8^e Journée nationale de sécurité routière aux passages à niveau, dont le thème annuel était la sensibilisation des cyclistes et piétons. Cette journée, parrainée depuis 2008 par le ministère en charge des Transports, est organisée par SNCF Réseau, en coopération avec l'association Prévention Routière, la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), l'AMF, la Fédération nationale des transports routiers et la Fédération française de cyclisme. Si le nombre de morts aux passages à niveau a diminué de moitié ces dix dernières années, le ministère en charge des transports et SNCF Réseau continuent de se mobiliser pour réduire le nombre d'accidents. Faire respecter le Code de la route aux passages à niveau est une priorité pour le ministère en charge des Transports, SNCF Réseau et la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR).

À la veille des grands départs en vacances d'été, après avoir mené une étude montrant que 59% des automobilistes ne font pas systématiquement tous les contrôles essentiels (fonctionnement et propreté des éléments du véhicule, usure et pression des pneumatiques, niveaux des fluides) sur leur véhicule avant leurs départs en vacances, l'association et cinq partenaires (Carglass®, Total, l'AsnaV, Bosch et Euromaster) ont lancé l'opération « Parés pour les vacances » afin de promouvoir les bons gestes à adopter pour une conduite en toute sérénité sur la route. Un livret de prévention coréalisé par l'ensemble des partenaires a ainsi été remis de manière personnalisée dans tous les centres Carglass® et une opération de sensibilisation a été menée dans plusieurs stations d'autoroutes début juillet.



Au cœur de l'été, à l'occasion des grands week-ends de chassé-croisé, l'association et le laboratoire pharmaceutique MSD France ont souhaité sensibiliser les automobilistes aux questions de santé et de conduite en leur proposant des conseils pour un état de santé compatible avec une conduite en toute sécurité. Et pour cause, une étude réalisée par les partenaires a révélé que deux automobilistes sur trois reconnaissent avoir eu un problème de santé en conduisant au cours des deux dernières années. Plus inquiétant, 20 % d'entre eux disaient avoir eu ou évité de justesse un accident de la circulation suite à cet incident.

À l'automne, l'association et TomTom se sont intéressés à un facteur d'insécurité routière souvent sous-estimé : le stress au volant. L'étude réalisée à cette occasion a montré que plus d'un quart des Français interrogés (27 %) se considéraient comme stressés au volant. Les partenaires ont donc mis en ligne le site www.zenauvolant.fr, permettant de mesurer son niveau de stress et de découvrir de précieux conseils pour des trajets plus zen.

Au moment du changement d'heure, alors que les conducteurs et passagers de deux-roues motorisés sont particulièrement vulnérables dans la circulation, l'association et La Parisienne Assurances ont cherché à en savoir plus sur les habitudes des motocyclistes en matière d'équipement et de visibilité et ont réalisé une enquête. Celle-ci révélait que si ces derniers se sentaient suffisamment protégés, ils ne semblaient globalement pas être suffisamment équipés. Face à ce constat, les partenaires ont lancé à leur attention une nouvelle campagne digitale afin de les sensibiliser à l'importance d'un équipement adapté et d'une bonne visibilité.

Comme chaque année en octobre, l'association a donné rendez-vous aux automobilistes pendant les semaines « Lumière et Vision », menées en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la Vue (AsnaV), Carglass® et le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : l'éclairage et la signalisation de plusieurs dizaines de milliers de véhicules ont été vérifiés gratuitement à cette occasion et des tests de vue ont été proposés aux conducteurs.

CODE DE LA ROUTE : UNE ÉTUDE QUI MONTRE LA NÉCESSITÉ DE SE « RAFFRAÎCHIR » RÉGULIÈREMENT LA MÉMOIRE

Selon cette étude, réalisée auprès d'un échantillon de 1 016 individus représentatif de la population française, **50 % des conducteurs réguliers avouent avoir des doutes sur la signification d'une signalisation routière**. Ils sont pourtant 90 % à déclarer ne pas vérifier régulièrement leurs connaissances du Code de la route.

En effet, une fois le Code en poche, les automobilistes sont nombreux à considérer leurs connaissances comme acquises et ne pensent pas à vérifier la signification des signalisations. Or, **le Code de la route évolue constamment**, en raison par exemple des nouveaux types de transports urbains qui induisent la création de nouveaux panneaux de signalisation.

Paradoxalement, **71 % estiment qu'ils obtiendraient leur code s'ils devaient le repasser demain**. C'est notamment le cas des 18-24 ans, récents titulaires du permis, plus confiants sur leurs connaissances du Code de la route, puisque 65 % d'entre eux déclarent ne pas avoir de doute sur la signification de la signalisation, et 93 % d'entre eux estiment qu'ils obtiendraient à nouveau leur examen du code s'ils devaient le repasser.



ZEN AU VOLANT ? FAITES LE TEST !



Repensez à votre conduite au cours du dernier mois et indiquez, sur une échelle de 0 à 5, la réponse qui vous correspond le plus (résultats au dos).

Au volant au cours du dernier mois :

	0	1	2	3	4	5
	Jamais					Toujours
Vous vous êtes senti(e) nerveux (nerveuse) et stressé(e)	<input type="radio"/>					
Vous ne vous sentez pas être satisfait	<input type="radio"/>					

RÉSULTATS DE VOTRE TEST

Résultats obtenus pour chaque réponse

SOUVENT (21 à 30 points)
 Pour vous la conduite est source de stress. Vous avez souvent des difficultés à conserver votre calme et à ne pas vous laisser envahir par votre environnement de conduite. Vous prenez des risques et ressentez fortement les mauvais effets du stress (agressivité, douleurs physiques...). Lisez nos conseils pour être plus serein au volant.

TOUJOURS (plus de 30 points)
 Attention ! Le stress au volant vous met en danger, vous et les autres conducteurs. Il est important de ralentir et de vous arrêter rapidement pour résoudre ce problème et éviter les conséquences dangereuses. Lisez nos conseils et adoptez une conduite plus zen.

CONDUITE ZEN

Utilisez à bon escient les nouvelles technologies.

ACTIONS 2015 : INFORMATION ET SENSIBILISATION

Mobilisation générale autour des fêtes de fin d'année

Partenaires historiques, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention mènent depuis plusieurs années de nombreuses actions pour réduire le risque routier auprès de différents usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, cyclomotoristes, automobilistes ou motards. En 2015, les partenaires ont concentré leurs moyens sur le thème de l'alcool au volant, parmi les premières causes de mortalité sur la route, et ont mené une campagne de sensibilisation d'envergure au moment des fêtes de fin d'année.

Et pour cause: s'appuyant sur leur baromètre annuel réalisé auprès des Français sur leurs habitudes de consommation d'alcool et leurs modes de déplacement à l'occasion des fêtes de fin d'année montrant des prises de risques encore très importantes, les partenaires ont proposé un dispositif original de mobilisation, « Mon réveil mode d'emploi », afin d'encourager les Français à organiser à l'avance leurs retours de soirée.

Sur ce nouveau site Internet, chacun pouvait générer, en 3 clics, son propre programme de soirée et sa solution de retour, sous forme de pictogrammes ludiques et personnalisés partageables sur les réseaux sociaux avec #ModedEmploi. Des conseils et vidéos pédagogiques pour en savoir plus sur toutes les solutions de retours qui s'offraient à eux et des informations sur les différents risques routiers (alcool, vitesse, téléphone, somnolence...) étaient également disponibles.

Au final, quelque 270 000 personnes se sont rendues sur la plateforme, les vidéos ont été vues plus de 3,5 millions de fois, 20 000 modes d'emploi ont été générés et partagés sur les réseaux sociaux et environ 750 retombées médiatiques ont permis de faire passer nos messages de prévention auprès d'un très large public. En complément, une annonce-presse a été diffusée dans 8 titres de la presse nationale et dans les 62 titres de la presse quotidienne régionale, et un spot radio a été diffusé gracieusement sur 170 radios nationales et régionales.



Enfin, une opération de sensibilisation sur le terrain a complété ce dispositif : le 13 décembre en région, les bénévoles de l'association Prévention Routière sont allés à la rencontre des Français dans près de 120 villes pour les encourager à prévoir à l'avance leurs retours de soirée.

La diffusion de l'information

Les relations presse

En 2015, le service de presse de l'association a diffusé 23 communiqués et dossiers de presse et a organisé 4 conférences ou événements presse, donnant lieu à près de 3 000 retombées dans les médias. L'association a également été régulièrement sollicitée pour réagir à l'actualité

de la sécurité routière (chiffres de la mortalité routière, nouvelles mesures du « plan Cazeneuve », Comité interministériel de la sécurité routière...).

L'association Prévention Routière a continué à développer en 2015 sa stratégie de partenariat avec les médias. Des chroniques radio, réalisées en collaboration avec des experts de l'association, ont été diffusées sur Radio Vinci Autoroutes chaque semaine. Le partenariat « estival » conclu en 2012 avec RTL et Le Parisien/Aujourd'hui en France a, tout comme en 2014, été renouvelé, permettant la diffusion durant tout l'été de conseils d'experts auprès des vacanciers. En presse écrite, l'association est partenaire de

NOS PARTENAIRES MÉDIA



deux magazines : *Auto Moto*, édité par Reworld Média, dans lequel une page du magazine est consacrée chaque mois à des conseils de prévention, et *La Prévention Routière dans l'entreprise*, édité par la Société d'édition et de protection route (SEPR), qui publie régulièrement des articles sur la mise en place de plans de prévention du risque routier en milieu professionnel.

Une forte présence sur le digital

Au cœur de la stratégie de diffusion de l'information auprès de tous les publics de l'association, le digital constitue un lieu privilégié d'échanges avec les usagers de la route : analyse de l'actualité, conseils, dispositifs de sensibilisation...

L'association a continué en 2015 à dialoguer avec ses différentes communautés, que ce soit à travers le site Internet « portail », ses pages Facebook, son compte Twitter, ses chaînes Youtube et Dailymotion, ses newsletters...

Le site Internet « portail » propose à ces publics (enfants, jeunes, parents, seniors...) des conseils pratiques, des informations réglementaires, les actualités de la sécurité routière, des jeux, des quiz, des vidéos, des modules interactifs... L'association dispose également de sites théma-

tiques ou dédiés à des campagnes, en général développés avec des partenaires et destinés à une cible et/ou à un risque précis.

Avec près de 2,9 millions de visiteurs pour 3,4 millions de visites et 7,7 millions de pages vues, la fréquentation du site www.preventionroutiere.asso.fr demeure très importante.

Sur www.preventionroutiere.asso.fr, les rubriques les plus consultées sont l'espace Multimédia (qui propose notamment des quiz « Code de la route » et les modules interactifs « Moduloroute » et « Evoluroute »), les statistiques d'accidents, les informations relatives à la conduite accompagnée, la rubrique « L'Enfant en voiture » et nos fiches conseils thématiques.

En 2015, plus d'un internaute sur deux a consulté le site « portail » de l'association via un téléphone ou une tablette tactile (contre 46 % en 2014).

Chaque mois, une newsletter « grand public » est envoyée à près de 120 000 abonnés et, nouveauté en 2015, une newsletter « Experts », proposant des articles et analyses techniques et scientifiques, est désormais diffusée à près de 400 personnes deux fois par mois.

L'association est également présente sur Facebook et sa communauté compte désormais près de 50 000 fans. Chaque semaine, de nombreuses publications (opérations et actions de l'association, campagnes étrangères, vidéos, statistiques, articles...) permettent aux fans de la page de l'association - www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere - de se tenir informés et de se mobiliser en relayant nos informations. La page www.facebook.com/MonModedEmploi, créée à l'occasion de notre grande campagne de fin d'année, compte déjà plus de 30 000 fans.

Présente sur Twitter depuis septembre 2014 (@Preventionrout), l'association a publié 1 353 tweets auprès de plus de 3 500 followers. Sur Youtube, les vidéos de campagnes et de conseils ont cumulé plus de 170 000 vues.

DES DÉPLIANTS D'INFORMATION POUR MIEUX COMPRENDRE LA ROUTE

L'association, avec le soutien d'Assureurs Prévention, propose une série de 10 dépliants et brochures d'information et de prévention des risques routiers.

Ludique et colorée, cette collection informe les différents usagers de la route sur les réglementations en vigueur, met à jour leurs connaissances et offre de nombreux conseils pratiques.

Cinq brochures « questions de conduite » donnent toutes les réponses aux questions que chacun peut être amené à se poser en matière de sécurité routière.

Quant aux 5 dépliants « mémento », illustrés et synthétiques, ils permettent de retrouver l'essentiel des informations en un simple coup d'œil et de découvrir ou redécouvrir les principaux panneaux, les infractions, les sanctions, les différents permis de conduire, etc.

Cette collection est en libre téléchargement sur le site : www.preventionroutiere.asso.fr.





7 ENFANTS MEURENT SUR LES ROUTES FRANÇAISES

CHAQUE MOIS DEPUIS BIENTÔT 10 ANS

MOBILISATION GÉNÉRALE AUTOUR D'UN THÈME FORT RENOUVELÉ CHAQUE ANNÉE

Depuis 65 ans, notre association agit sur le terrain et soutient au niveau national et européen un certain nombre de réformes dont elle est souvent à l'initiative. **Nous sommes une association militante dont le devoir est de se faire entendre** sur les sujets parfois oubliés. Or, ils sont nombreux.

C'est la raison pour laquelle, chaque année, nous traiterons d'un sujet différent et proposerons de nouvelles mesures pour réduire la mortalité.

Initié en 2015 et visible en 2016, le premier thème choisi porte sur l'accidentalité des 0-12 ans.

En effet, les chiffres sont têtus et la mortalité de cette tranche d'âge stagne depuis bientôt 10 ans, alors qu'il est intolérable d'accepter que chaque mois, 7 enfants perdent la vie sur les routes de France et que, chaque jour, 12 petites victimes y soient blessées.

Pour enfin crever ce plancher et faire taire les fatalistes, nous avons identifié 5 mesures¹ qui pourraient agir efficacement sur ces chiffres. Elles sont tout d'abord portées à la connaissance du plus grand nombre via un manifeste disponible sur Internet (manifeste.prevention-routiere.asso.fr) et une pétition envoyée à nos donateurs et diffusée dans nos comités.

Forts d'un nombre de signatures significatif, nous inviterons les parlementaires français et européens, ainsi que les élus des collectivités territoriales à s'emparer de ces solutions pour contribuer, avec nous, à atteindre l'objectif : « Zéro enfant tué sur nos routes ».

(1) Le taux de TVA pour les sièges auto à 5,5 % ; généralisation des systèmes anticollision piéton sur tous les véhicules ; zone 30 sur l'ensemble des zones de vie de l'enfant ; aménagement sécurisé des passages piétons (lignes d'arrêt et zébra) ; bandes réfléchissantes obligatoires sur les cartables et sacs à dos scolaires.

« LA PROTECTION DES ENFANTS DOIT ÊTRE ASSURÉE PAR TOUS POUR PARVENIR À ATTEINDRE L'OBJECTIF DE " ZÉRO ENFANT TUÉ SUR NOS ROUTES ". UN OBJECTIF AMBITIEUX ET POURTANT ESSENTIEL »

ANNE LAVAUD, DÉLEGUÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



UN ACTEUR MAJEUR DU DÉBAT PUBLIC

Porter au plus près du pouvoir des revendications expertes et documentées : tel est l'un des enjeux majeurs de l'association. Les moyens déployés pour y parvenir sont divers et nous amènent à côtoyer les sphères politiques nationales et internationales, les cercles médicaux et la communauté des experts, les leaders d'opinion, les influenceurs et même les e-influenceurs qui diffusent leurs avis sur la toile.

Depuis sa création, l'association Prévention Routière a contribué à initier puis à promouvoir de nombreux changements de comportement chez les automobilistes, motards ou encore piétons au bénéfice exclusif de la baisse de la mortalité. Aujourd'hui, alors que le nombre de tués sur les routes françaises repart dramatiquement à la hausse, nous redoublons d'efforts. Ainsi, 2015 a connu deux trains de mesures en faveur de la sécurité routière annoncées respectivement le 26 janvier par le ministre de l'Intérieur et le 2 octobre à l'occasion d'un Comité interministériel de la sécurité routière. Parmi celles-ci, certaines montrent que nous avons su nous faire entendre. Nous avons été suivis pour que soit engagé l'élargissement des possibilités de recours à l'éthylotest anti-démarrage (EAD) sur décision

de justice, mais également sur décision préfectorale. De même, nous avons eu raison d'insister pour instaurer un contrôle technique pour la vente des deux-roues et pour que l'accès aux motos de forte puissance (supérieure à 56 CV) soit conditionné à une formation ouverte seulement après deux ans de permis moto. Mais le grand acquis de l'année écoulée reste la reconnaissance par le gouvernement de l'urgence d'installer un « continuum éducatif » de sécurité routière qui débute dans les classes maternelles pour s'achever au lycée. D'autres mesures annoncées en 2015 ne seront installées qu'en 2016. C'est le cas de la nouvelle épreuve du permis de conduire qui diminuera considérablement le temps d'attente entre deux épreuves en cas d'échec avec pour conséquence une



plus grande efficacité de l'enseignement délivré. La plupart des mesures présentées cette année ont été préalablement débattues au Conseil national de la sécurité routière dont le président de l'association, François Pierson, est membre du bureau, ainsi que dans les commissions techniques de cette structure auxquelles participent certains membres du comité de direction de l'association.

Une source d'information

Si notre association pèse ainsi dans le débat public et sait faire autorité, c'est grâce à la force de ses actions mais aussi parce qu'elle nourrit le débat d'études et de documents qui font référence.

En 2015, les thèmes de la santé, de l'alcool et du stress ont particulièrement retenu notre attention, sans pour autant négliger l'ensemble des sujets relatifs à la prévention et à la sécurité routière. Aussi, l'association a conduit avec BVA et le laboratoire MSD France une grande étude sur la santé et la conduite, avec un focus particulier sur les risques encourus par les automobilistes diabétiques en cas d'hypoglycémie.

Une autre enquête nous a permis de mesurer le degré de stress des Français au volant. Un risque qui reste trop souvent sous-estimé alors que ses conséquences comportementales pèsent dans l'accidentalité globale.

Enfin, comme chaque année, nous nous sommes attardés sur les pratiques festives de nos compatriotes à l'occasion des réveillons de Noël et du jour de l'An. Les résultats de cette étude, particulièrement bien relayés par les médias, nous apportent la tribune nécessaire pour délivrer les messages de prévention et de prudence de rigueur.

Parallèlement, nous avons mobilisé nos bénévoles pour conduire d'importantes campagnes d'observation sur le mode de retenue des enfants en voiture et le port de la ceinture dans les autocars. Cette méthodologie fondée sur l'observation des comportements apporte une richesse de contenu unique en son genre et nous permet de mieux alerter l'opinion publique et de construire nos programmes de prévention.

Une association en veille active

L'étendue des connaissances portant sur la sécurité et la prévention routières est telle qu'il convient de s'entourer de compétences externes et de porter également un regard au-delà de nos frontières afin d'être constamment au fait des initiatives et avancées observées ailleurs. Notre conseil médical, placé sous la présidence du professeur Jean-François Caillard, et notre centre de documentation nous apportent deux dimensions essentielles à la cause que nous défendons.

Les thèmes portant sur la santé et la conduite, l'influence des médicaments sur les aptitudes à la conduite ou encore l'usage des stupéfiants sont autant de sujets pour lesquels l'association s'appuie sur l'expertise de son conseil médical toujours disponible pour répondre à nos sollicitations.

Plus de 9 000 documents

Ouvert à l'ensemble des collaborateurs de l'association, aux associations internationales nous en faisant la demande, aux étudiants thésards travaillant sur la sécurité routière, voire au grand public, le centre de documentation dispose d'un fonds unique sur l'histoire et l'évolution de la prévention routière. Cette base de plus de 9 000 documents est

complétée chaque jour à la faveur d'une veille exhaustive sur Internet qui permet également d'enrichir et d'alerter les collaborateurs des évolutions de la prévention routière en France comme dans le monde.

COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL

PRÉSIDENT

Professeur Jean-François Caillard
Professeur des Universités - Praticien hospitalier - Service de Médecine du Travail et des Maladies professionnelles

MEMBRES

Professeur Jacques-Pierre Chevaleraud
Ophtalmologie

Docteur Marcel Garnier
Ex Directeur Santé Malakoff Médéric -
Président Network Santé

Professeur Damien Léger
Professeur des Universités. Praticien Hospitalier -
Centre du sommeil et de la vigilance - Service de pathologie professionnelle Hôtel-Dieu APHP Paris Descartes

Professeur Jean Murat
Membre de l'Académie de Chirurgie générale -
Fondateur services des urgences (1965) -
Expert honoraire à la Cour de cassation

Professeur Alain Patel
Professeur émérite chirurgie orthopédique et traumatologique - Expert honoraire à la Cour de cassation

Professeur René-Claude Touzard
Chirurgie orthopédique et traumatologique -
Membre de l'Académie de Chirurgie

Professeur Penneau-Fontbonne
Professeur d'addictologie et santé au travail

SECRÉTAIRE

Docteur Charles Mercier-Guyon
Médecin légiste - Médecin du sport - Directeur médical du Centre d'études et de recherches du trafic



195 000 CONTRIBUTIONS & DONS

PROVENANT DE PARTICULIERS
ET D'ENTREPRISES

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

RÉPARTITION DES EMPLOIS



- 53 % Missions sociales
- 20 % Frais d'appel à la générosité du public
- 4 % Frais de recherche des autres fonds privés
- 7 % Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
- 16 % Frais de fonctionnement

RÉPARTITION DES RESSOURCES



- 40 % Ressources collectées auprès du public
- 34 % Autres fonds privés
- 17 % Subventions et autres concours publics
- 9 % Autres produits



« JE SUIS ADHÉRENT À LA PRÉVENTION ROUTIÈRE DEPUIS 1960
ET JE SUIS TOUJOURS AUSSI FIER DE PARTICIPER À SAUVER PLUS DE VIES
SUR NOS ROUTES »

ANTOINE, ADHÉRENT

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'association Prévention Routière agit au quotidien partout en France grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (personnes physiques et morales), de ses partenaires entreprises et grâce aux subventions que lui apportent les collectivités locales.

L'importance des dons et adhésions

Organisation non gouvernementale et reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi, en 2015 l'association a bénéficié de près de 195 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises.

Le montant total des recettes, tous types de personnes et toutes opérations (hors legs), est stable (+0,7%) en 2015 et s'élève à 6 142 000 €.

La prospection a permis à l'association de recruter plus de 18 000 nouveaux donateurs. Ces efforts ont également eu comme conséquence une augmentation significative du nombre de personnes inscrites à notre lettre d'information en ligne (+33%). Près de 120 000 personnes suivent désormais deux fois par mois l'actualité de notre association.

Les recettes issues des prélèvements automatiques poursuivent leur progression (+6,3%). En 2015, 10 600 de nos adhérents/donateurs ont soutenu l'association par soutien régulier.

Le montant des adhésions obtenues par les comités départementaux a baissé de 7% par rapport à l'année précédente. Les recettes Personnes Morales de ces mêmes comités ont connu une hausse de 20% en valeur.

Des subventions en baisse

Au niveau local, l'association Prévention Routière reçoit des subventions des collectivités territoriales (en particulier des communes et conseils départementaux) et des financements dans le cadre des Plans départementaux d'actions de sécurité routière, pour mener des actions auprès de ses différents publics : enfants, jeunes, conducteurs de deux



ou quatre roues, seniors... Ce soutien financier, en baisse de 6,5% en 2015, est indispensable pour continuer d'agir sur le terrain, en s'adaptant aux spécificités locales. Au niveau national, l'association a reçu en 2015 une subvention de 29900€ de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), pour intensifier les actions d'éducation routière dans les lycées, ainsi qu'une subvention de 25 000€ du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative pour déployer des actions auprès des 15/24 ans, hors milieu scolaire.

Assureurs Prévention, un partenaire privilégié

À l'origine de la création de l'association Prévention Routière (1949), les assureurs soutiennent les actions menées par l'association dans le but de

réduire le nombre et la fréquence des accidents de la route : financements d'outils pédagogiques, de campagnes de sensibilisation, d'études menées conjointement...

Ils ont créé en 2010 l'association Assureurs Prévention afin de sensibiliser le grand public aux risques de la vie quotidienne (risques routiers, questions de santé publique, accidents de la vie courante...). Depuis cette date, les actions communes portent la signature « Associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ». www.assureursprevention.fr

LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2015, l'effectif de l'association était de **175 salariés** (contre 182 en 2014) dont 69 sont à temps plein et 106 sous contrat à temps partiel ; 90 salariés sont cadres et 85 non-cadres.

En 2015, **32 personnes ont travaillé au siège de l'association à Paris** (32 en 2014), et **143 dans les comités départementaux** (contre 150 en 2014).

En 2015, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente **6 316 961 euros**, soit une baisse de 3 % par rapport à 2014.

Une attention particulière a été apportée en 2015 à la formation professionnelle continue, les actions inscrites au plan de formation représentant 2,56 % de la masse salariale.



28 entreprises ou organisations professionnelles ont soutenu l'association Prévention Routière en 2015... un grand merci à chacun !



UN BILAN QUI NOUS FORCE À AGIR

 **+2,4% de tués sur les routes**
des chiffres en hausse depuis 2 ans

 **La route 1^{ère} cause de mortalité**
des 18-24 ans



3 464 tués
sur les routes françaises

 **26 143 blessés**
hospitalisés

LES PRINCIPAUX COMPORTEMENTS À RISQUE AU VOLANT

 **L'alcool**
en cause dans 1/3 des accidents mortels

 **La vitesse**
28 % des Français ne respectent pas les limitations

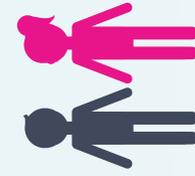
 **Le téléphone au volant**
en cause dans 1 accident corporel sur 10

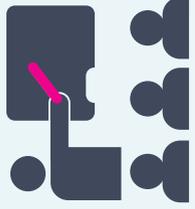
 **La somnolence**
1^{ère} cause d'accident mortel sur autoroute

 **Les stupéfiants**
en cause dans 1/4 des accidents mortels

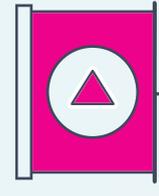
NOS ACTIONS MENÉES AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

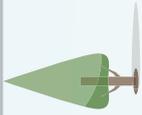
 **50 000 actions**

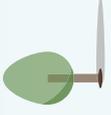
 **1,2 million**
enfants et jeunes sensibilisés

 **60 000**
salariés informés en entreprise

 **30 000**
bénéficiaires d'actions destinées aux seniors

 **25 855**
personnes accueillies par PRF en stage de sensibilisation





NOS PRISES DE PAROLE POUR SENSIBILISER ET FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS



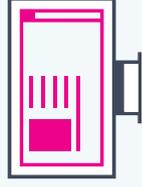
10 campagnes
de sensibilisation avec
différents partenaires



**3 nouveaux outils
de prévention**
à destination des jeunes



3 000
retombées média suite
aux 23 communiqués
et aux 4 événements presse



2,9 millions
de visiteurs sur le site
www.preventionroutiere.asso.fr



+ de 3,5 millions
de vues pour les vidéos
de la campagne de fin d'année



UNE COMMUNAUTÉ QUI AGIT SUR LE TERRAIN



175
salariés



1 500
bénévoles



100 000
adhérents



190 000
heures de
bénévolat



138
volontaires en
service civique





© Optimus - Crédits photos : association Prévention Routière, Christophe Charzat, Hervé Boutet, Marie Préchac, Jérémy Herman, Istock, Thinkstock



4, rue de Ventadour 75001 Paris
Tél. 01 44 15 27 00 - www.preventionroutiere.asso.fr

Suivez-nous sur :    